

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 09

Absents : 02

N° 2025-04-03

Séance du 13 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq

Et le treize juin

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Nathalie LE GALL, Maire.**

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, M. Sylvain OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absents excusés : /

Absents : Mme Nathalie LAVAL, Mme Géraldine GOURGEONNET

Date de la convocation : 06 juin 2025

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

Objet : VENTE DES PARCELLES A 258 ET A 259

Madame le Maire informe le conseil Municipal que **Mme Sabine FERLANDA et M. Claude FERLANDA** souhaitent acquérir les parcelles A 258 et A 259 qui desservent leur propriété.

Madame le Maire propose de céder à Mme et M. FERLANDA, les parcelles A 258 d'une superficie de 3a 08ca soit 308 m² et A 259 d'une superficie de 2a 95ca soit 295 m² pour un prix de 1,50 € le m².

M. Claude FERLANDA sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le conseil municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décide :

- De céder les parcelles A 258 d'une superficie de 308 m² et A 259 d'une superficie de 295 m² à Mme et M. FERLANDA pour un prix de 1.50 € le m² soit un total de 904.50 €.
- Les frais notariés sont à la charge des acquéreurs ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de vente auprès de l'office notarial VAL 19-63 ayant son siège à Ussel (19200)

Votants : 08	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Prefecture le 01.07.2025
Et de la publication le 01.07.2025
A MONESTIER-MERLINES, le 01.07.2025

Le Maire,
Nathalie LE GALL

Date de transmission de l'acte: 01/07/2025
Date de réception de l'AR: 01/07/2025
019-211914106-20250403-DE

AGED I

Date de transmission de l'acte: 01/07/2025
Date de réception de l'AR: 01/07/2025
019-211914106-20250403-DE
AGEDI

PRELATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal

Se réunit le 11

Président: M.

Assesseurs: M.

Séance du 13 juin 2025

Le conseil municipal

Se réunit le 11

A l'ordre du jour figure la proposition de délibération relative à la mise en location de la salle de la commune, révisant la délibération du 11 juin 2024.

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Sylvain COURBET, Maire, et de M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Jean-Luc LEBLANC,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Jean-Luc LEBLANC,

ORDRE DU JOUR : PROJET DE PARCELLES A 250 ET A 259

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Jean-Paul BEVEREUX, M. Claude FERLAND, M. Nicolas LE GALL, M. Jean-Luc LEBLANC, M. Michel OLIER, M. Sylvain OLIER, M. Jean-Marc PRADON,